

« 82 hommées de vignes, tant dans le clos que de-
« hors, qui rendent, par communes années, 100 ânées
« de vin ;

« 36 bicherées 1/2 de pré ;

« 77 bicherées, tant en bois taillis qu'en haute futaie
« (Si on ne voulait point affermer les fonds ci-dessus, on
« ferait un grand profit par le nourrissage du bétail, et
« en ayant une grande basse-cour) ;

« 428 bicherées de terre, moitié froment, moitié blondée
« et seigle, situées au territoire de Tronçon ;

« 100 bicherées de terre, situées audit lieu, dans les-
« quelles feu M. de Vaux avait droit de parcours. »

A la suite de ce dénombrement se trouve la description
de la Duchère, faite en ces termes :

« Le château de la Duchère est flanqué de plusieurs
« tours et est un des plus beaux des environs de Lyon.
« Il est situé heureusement et consiste en plusieurs belles
« chambres, une galerie très-grande et très-bien peinte,
« des avenues à chaque appartement, qui conduisent à un
« grand bois de haute futaie de 77 bicherées, deux belles
« terrasses, dans l'une desquelles sont deux jets d'eau,
« deux cours environnées de bâtiments, dans l'une des-
« quelles est une belle chapelle, en laquelle on va du
« château, et, dans l'autre, sont la maison du granger, les
« écuries et le tenailler.

« La cour du château est en terrasse et a pour orne-
« ment une fontaine, un petit parterre au-dessous où il y
« a aussi une fontaine.

« Il y a une belle avenue qui conduit au château, et, à
« droite et à gauche, sont deux beaux jets d'eau qui ar-
« rosent deux grands jardins qui sont à côté. »

Messire Jean-Baptiste Gueston, fils de Philippe Gues-
ton et de Claude Compain, leur succéda dans la seigneurie
de la Duchère ; il était baron de Vaux, seigneur de Beau-
lieu, conseiller et secrétaire du roi en la sénéchaussée et
siège présidial de Lyon ; il épousa Anne Rouvière.